



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le 5 juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérald BORDIGA, maire de la commune.

Étaient présents : Gérald Bordiga, Rémi Rimbault, Orianna Duhamel, Hélène Auboyet, Jean-Michel Mathieu, Philippe Samuel, Julien Soubra, Nathalie Tumbarello, Monique Raquet, Geert Deschoolmeester

Absents : Marie Fradin

Procurations : Marie Fradin à Orianna Duhamel

Secrétaire : Orianna Duhamel

Date de la convocation : 28 mai 2026

Heure de début : 19h20

Le compte rendu du conseil municipal du 15 avril 2026 a été adopté à l'unanimité.

- BUDGET

> Le compte financier unique (CFU) 2025 a été approuvé à l'unanimité avec un montant réalisé pour le Fonctionnement de 343 044.74 € en Dépenses et 446 958.39 € en Recettes et pour l'Investissement de 496 910.15 € en Dépenses et 287 879.20 € en Recettes.

> Affectation des résultats 2025

Un résultat 2025 d'Investissement déficitaire de – 209 030.95 €

Un résultat 2025 de Fonctionnement excédentaire de 103 913.65 €

Le résultat cumulé en Investissement est déficitaire de – 193 421.91 € (001)

Le résultat cumulé en Fonctionnement est excédentaire de 447 815, 21 € (002)

Compte tenu des Restes à Réaliser qui s'élèvent à 440 717.48 € en dépenses et 954 379.99 € en recettes pour un résultat net de 513 662.51 €.

Il n'y a pas d'affectation en réserve au 1068 pour 2026.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation excédentaire de l'exercice 2025 comme suit au chapitre 002 soit 447 815,21 € au Budget Prévisionnel 2026.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La répartition des subventions aux associations a été votée de la manière suivante :

• La Coopérative scolaire :	2 500,00 €
• Association Trois Châteaux :	300,00 €
• Association Chez Denise :	1 000,00 €
• ACCA de Jarjayes :	250,00 €
• Amicale des pompiers de Gandière :	100,00 €
• Jarjayes Animations :	1 000,00 €
• La Baroulade, relais petite enfance :	250,00 €
• Calandreta :	100,00 €
• Restaurants du Cœur :	100,00 €
• Judo Club Tallard :	100,00 €

TOTAL : 5 700,00 €

- QUESTIONS DIVERSES :

- > Planning des prochaines commissions de travail

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à 21h07

Fait à Jarjayes, le 9 juin 2026

Le Maire, Gérald BORDIGA

